

**Comité syndical du 23 janvier 2023**  
**Liste des délibérations examinées en séance**

**Articles L.2121-25, L.5711-1 et L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales**

⇒ Membres en exercice : 51  
⇒ Présents ou remplacés : 42

⇒ Membres titulaires absents - excusés : 16  
⇒ Procurations : 7

**1. Délibération n° 2023-I-1 - Débat d'orientation budgétaire 2023**

⇒ *L'assemblée délibérante a pris acte des débats d'orientation budgétaire*

**2. Délibération n° 2023-I-2 - Contrat d'Objectifs Territorial (COT)**

⇒ *Adoptée à l'unanimité par 49 voix*

**3. Délibération n° 2023-I-3 - Demande d'aide au titre du Fonds d'innovation territoriale pour une étude de faisabilité portant sur la création d'un outil de transformation pour fruits et légumes en Alsace Centrale**

⇒ *Adoptée à l'unanimité par 49 voix*

**4. Délibération n° 2023-I-4 - Adhésion au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA)**

⇒ *Adoptée à l'unanimité par 49 voix*

**5. Délibération n° 2023-I-5 - Participation au défi « J'y Vais ! » - édition 2023**

⇒ *Adoptée à l'unanimité par 49 voix*

Sélestat, le 26 janvier 2023  
Le Président, p.d. **Philippe STEEGER**  
Directeur Général des Services

